

## **Présentation**

Bienvenue dans la ligue de billard « Les Baguettes Argentées ». La ligue existe depuis 2010 et s'adresse à des joueurs ayant des connaissances de base sur le billard. Cette activité est réalisée dans un environnement récréatif et social. La ligue applique les valeurs et le code d'éthique préconisés par le Club Sportif 50+ Cap-Rouge.

## **Fonctionnement**

La ligue tient ses activités le lundi en après-midi au salon de billard Dooly's Duplessis. La formule préconisée est celle du jeu de la 8 en équipe, à coups alternés. Les parties sont disputées sur des tables de format 4 1/2 x 9 pieds. La saison de billard est toujours répartie en deux sessions, soit :

- L'automne – septembre à décembre (13 sem.)
- L'hiver – janvier à avril (14 sem.)

### La sélection des joueurs et la formation des équipes

Seuls les membres inscrits au Club Sportif 50+ Cap-Rouge, qui ont manifesté leur intérêt lors de leur inscription, peuvent participer aux activités de la ligue de billard. Aucun invité n'est admis.

L'activité est limitée à 68 joueurs, ce qui correspond au nombre de tables de billard mises à la disposition de la ligue par notre partenaire le Dooly's. Au début de chaque saison, la liste des joueurs réguliers est constituée par le comité organisateur en procédant à la sélection des joueurs selon l'ordre de présentation des critères énumérés ci-dessous :

1. Les joueurs ayant le statut « régulier » lors de la dernière saison.
2. Les personnes qui réintègrent la ligue après une absence prolongée.
3. Les joueurs qui ont déjà joué en tant que substitut lors de la dernière saison.

Si les 68 places ne sont pas comblées, le comité effectuera un tirage au sort parmi les nouvelles personnes inscrites à l'activité.

À chacune des sessions, le comité organisateur forme 17 équipes composées de quatre joueurs. Ces équipes sont formées à l'aide d'un outil informatique qui permet de les équilibrer à partir de quelques critères.

### Déroulement de l'activité

À chaque programme, 16 équipes s'affrontent amicalement en jouant un total de 12 parties. Chacune des parties oppose 2 joueurs de chaque équipe, de sorte que

chaque joueur joue 6 parties par programme. Les joueurs de la 17ème équipe agissent à titre de remplaçants s'il y a des absences ou peuvent jouer sur une table prévue pour l'équipe dite en 'bye' pour le programme.

## **Le code d'éthique du Club Sportif 50+ Cap-Rouge.**

Ce qui suit a pour but d'énoncer les valeurs préconisées par le Club dans le cadre de sa mission ainsi que les règles d'éthique qui en découlent.

### Notre mission

Le Club Sportif 50+ Cap-Rouge a pour mission de favoriser la pratique d'activités physiques en groupe dans un cadre non compétitif et sécuritaire.

### Les catégories de personnes impliquées

Le Club sportif 50+Cap-Rouge ne comptant aucun employé rémunéré, les règles d'éthiques s'adressent aux membres et aux bénévoles.

- Nos membres : toute personne membre en règle du club.
- Nos bénévoles : tout membre élu comme administrateur au conseil d'administration; tout membre faisant partie d'un comité officiel; tout membre désigné comme chef de file ou serre-fil; tout membre désigné comme bénévole de soutien à l'administration.

### Nos valeurs communes

- RESPECT
- ENTRAIDE
- SÉCURITÉ

### Nos règles d'éthique

Pour tous les membres :

- Se comporter de façon responsable et sécuritaire;
- Respecter les règlements, les politiques et les procédures du Club;
- Respecter l'environnement et les biens d'autrui;
- Être courtois avec les bénévoles dans le cadre de leurs fonctions;
- Avoir un comportement respectueux envers les membres dans le cadre des différentes activités du Club;
- Favoriser la bonne entente et l'entraide mutuelle;
- Ne pas utiliser ou divulguer les renseignements personnels des membres sans autorisation;

Pour tous les bénévoles :

- S'assurer que les activités se déroulent de façon sécuritaire.
- Favoriser le travail d'équipe dans le respect des rôles de chacun;
- Être transparent dans les actes et les communications de façon à préserver la confiance et à éviter toute ambiguïté;
- Éviter d'utiliser sa fonction à son profit ou à celui d'un tiers pour s'attribuer un avantage direct ou indirect non convenu par l'équipe de travail;

#### L'application du code

Tout manquement envers ce code est sujet à des mesures administratives et disciplinaires allant d'un avertissement verbal à l'exclusion du Club sportif 50 + Cap-Rouge.

Pour consulter le document complet et officiel sur le code d'éthique du Club sportif, allez au lien suivant :

<https://clubsportif50cr.org/wp-content/uploads/2023/08/Code-dethique-copie-site-Web-av2021.pdf>